

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte  
**Band:** 57 (2007)  
**Heft:** 1: La revanche des victimes? = Die Revanche der Opfer?  
  
**Artikel:** Les victimes entre oubli et mémoire  
**Autor:** Becker, Annette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-98951>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les victimes entre oubli et mémoire

Annette Becker

### *Summary*

*This paper shows the contradiction between the reality of the civilian victims of the Great War – with the exceptional crime of annihilation of the Armenians – and the nearly total oblivion of their hardship till recently. In the same time, the soldiers who did not think of themselves as victims at the time are now seen as such. This dialectic between being a victim at a certain time and to be perceived one at another time is the center of the argument.*

Le philosophe Emmanuel Lévinas a, dans un entretien donné en 1986, lié l'importance des deux guerres mondiales dans sa vie personnelle et sa réflexion sur les victimes civiles des guerres, à commencer par lui-même enfant de huit ans vivant en 1914 en Lituanie, province de l'Empire russe: «Enfance très courte si l'on peut dire jusqu'au commencement de la guerre ... Le départ de la famille hors de la zone frontalière qu'était la Lituanie, le commencement de la guerre, la migration dans l'attente de la fin du conflit à travers diverses contrées en Russie, les images se brouillent dans le changement du décor et les souvenirs risquent d'être sus plutôt que remémorés. En 1916, Kharkov en Ukraine où les réfugiés s'installèrent. La guerre de 14 n'aura jamais été finie; la révolution et les troubles post-révolutionnaires, la guerre civile, tout cela fusionne avec la guerre de 14 ... (Un) trouble (qui) commençait fin août 14 et ne finissait jamais comme si l'ordre était à jamais dérangé.»<sup>1</sup>

C'est ce «trouble», ce «dérangement», que je voudrais analyser, en tentant de cerner comment les contemporains de la Grande Guerre ont

<sup>1</sup> F. Poirier, *Emmanuel Lévinas, qui êtes-vous?*, Lyon, 1987, pp. 63–65.

eu ou pas conscience de la nouveauté de ce qui se déroulait alors; avaient-ils, tout simplement, la perception d'être des victimes? Et de quel type de victime, ou de quel genre, comme on dit «mauvais genre»? Car, l'histoire est toujours irréversible, et celle des victimes ne fait pas exception; c'est leur regard sur elles-mêmes et notre regard à nous, observateurs, qui change. Quel «acte», quel moment, quelle situation dans quel lieu a fait d'un être humain une victime, pour lui, pour elle, pour nous? Poids de l'histoire, poids du récit de l'histoire, poids de la mémoire, de l'oubli, de leurs apories. Poids du collectif, du social, on dit alors les victimes, au pluriel, poids de l'individu qui est reconnu ou qui se reconnaît dans sa souffrance, la victime au singulier.

Lévinas nous met en garde: «*les souvenirs risquent d'être sus plutôt que remémorés.*» N'est-ce pas les concurrences de mémoire qui ont créé les concurrences de victimes, celles de la reconnaissance morale et financière, et encore plus, celles de la recherche de la victimisation absolue?<sup>2</sup>

En partant de la dialectique entre l'oubli et la mémoire des victimes civiles du Premier Conflit mondial, je tenterai d'explicitier quelques paradoxes sur le bruit et le silence fait autour des victimes et d'en venir, dans ces télescopages, jusqu'au présent. Les guerres balkaniques de 1912–1913 auraient pu devenir un cas d'école à ce sujet. En effet une Commission d'enquête internationale, dite Commission Carnegie, publia son rapport sur les atrocités et les cruautés au début de 1914: «Nous devons réfléchir à l'abstention européenne. C'est la peur du compromis, la peur de déplaire à l'une ou à l'autre des nations, la terreur d'intervenir raisonnablement et à temps qui a mené à la crise, qui n'est pas d'hier ou d'aujourd'hui, mais aussi de demain.»<sup>3</sup> Les rédacteurs du rapport avaient jeté des mots essentiels: puisque les cris des victimes avaient rencontré le «silence», «l'abstention», eux diraient, en toute «indépendance», la «vérité»; d'où leur conclusion: «Les réels coupables dans cette longue liste d'exécutions, d'assassinats, de noyades, d'incendies, de massacres et d'atrocités (...) ne sont pas les peuples des Balkans. La pitié doit l'emporter sur l'indignation. Ne condamnons pas les victimes.»<sup>4</sup> «*La pitié doit l'emporter sur l'indignation. Ne condamnons pas les victimes.*» Retenons cette phrase capitale au début de notre réflexion.

2 J.-M. Chaumont, *La concurrence des victimes, génocide, identité, reconnaissance*, Paris, 1997.

3 *Report of the International Commission to Inquire into the Causes and Conduct of the Balkan Wars*, Carnegie Endowment for International Peace, publication N° 4, Washington, 1914, 413 p., p. 5, introduction du Baron d'Estournelles de Constant.

4 *Ibidem*, p. 20.

Dès la Grande Guerre certains ont développé le concept de «victime innocente», ainsi Paul Painlevé à propos des atrocités et en particulier de l'extermination des Arméniens: «En Belgique, c'est par centaines qu'il nous faut compter les victimes innocentes, les femmes et les enfants. En Serbie, c'est par milliers. En Arménie c'est par centaines de mille. Comme dans l'*Enfer* de Dante, c'est un cercle toujours plus profond d'horreurs, où l'historien, plus tard, devra descendre.»<sup>5</sup>

Mais dire d'une victime qu'elle est «innocente» ne sous-entend-il pas, dès alors, qu'il y aurait des victimes coupables? En 1980, le premier ministre français Raymond Barre s'est illustré dans cette rhétorique, après l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic: «Un attentat odieux qui a voulu frapper les Israélites qui se rendaient à la synagogue et a frappé *des Français innocents* qui traversaient la rue.» Depuis, entre résolutions de l'ONU et contrats d'assurance automobile, le concept de victime innocente a fait florès<sup>6</sup>.

Pour tenter de l'expliquer, revenons au début du siècle, vers les années 1914–1918, pétries dans un entrelacement de violences et de souffrances vécues par des individus et par des collectifs, qu'ils soient nationaux, régionaux, raciaux, de genre, d'âge ... Pour la première fois, à l'échelle de l'Europe et aussi de l'ensemble du monde par le biais des colonies, non seulement les combattants mais aussi les civils étaient mobilisés, d'autres connaissaient des invasions, des occupations et, pour les Arméniens, l'extermination de masse. Ainsi la Grande Guerre devenait le laboratoire et la matrice d'un siècle de violences et de souffrances, qui seront à l'origine de centaines de millions de victimes.

Que s'est-il passé dès les premiers jours de la guerre en 1914? Sur tous les fronts – occidental, oriental, balkanique – des violences particulièrement atroces ont été commises contre les civils qui se trouvaient sur les voies d'invasion, en particulier contre les femmes, dont les très nombreux viols ont été attestés par des témoignages recoupés et publiés pendant le conflit lui-même<sup>7</sup>. Or, la plupart de ces atrocités, de ces

5 P. Painlevé, Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Inventions intéressant la Défense Nationale, Membre de l'Académie des Sciences, in *Hommage à l'Arménie*, 9 avril 1916, publié en 1919 par Ernest Leroux, 48 p., p. 23.

6 Ainsi cette dépêche de l'AFP: SOVU (Rwanda), 25 avril 2001: «Aux victimes innocentes du secteur de Sovu massacrées pendant le génocide d'avril 1994». L'hommage mortuaire en kinyarwanda est inscrit à la main, sur une simple stèle de béton surmontée d'une croix d'acier rouillée. Voir aussi la plaque apposée devant la synagogue de Genève «1933–1945 Parce qu'ils étaient juifs six millions d'hommes femmes et enfants ont été tués pendant l'ère nazie, victimes innocentes d'un monde lourd de ses péchés, que Dieu se souvienne de leur martyre».

7 S. Audoin-Rouzeau, *L'enfant de l'ennemi 1914–1918, Viol, avortement, infanticide pen-*

crimes, ont été oubliés, et même pour les plus connus à l'époque, ceux du front occidental<sup>8</sup>, les guillemets pour désigner les «atrocités allemandes» ont été maintenus par les historiens jusque dans les années quatre-vingt-dix, et ceci pour deux raisons: d'une part, les atrocités réelles, ont, après leur instrumentalisation par les diverses propagandes ennemies, été largement passées sous silence, et d'abord par les victimes elles-mêmes dont le discours a évolué de l'indicible à l'inaudible, selon une règle bien mise à jour par Michaël Pollack: «Les silences conjoncturels ne sont pas seulement l'effet d'interdits venant d'en haut, ils peuvent être la conséquence d'une intériorisation de sentiments d'infériorité, de honte, de l'anticipation de discriminations.»<sup>9</sup>

D'autre part, les mythes qui se sont développés pendant les guerres elles-mêmes – celui des mains coupées des enfants par exemple – ont réussi à prendre la place des atrocités réelles. Une chaîne infinie de victimes et de témoins se mit en place, de ceux qui avaient vu de leurs propres yeux à ceux qui disaient de leur propre bouche. En quelque sorte, le déplacement des atrocités de leur réalité à leur irréalité mythifiée a figé les représentations des contemporains dans un premier temps, et les recherches et les réflexions des historiens ensuite, tous atteints de ce que j'oserais appeler un syndrome de saint Thomas à l'envers, – c'est ce que je n'ai pas vu que j'ai «vu», c'est là que se cache la vérité, c'est là que sera mon témoignage.<sup>10</sup>

Le paradoxe de ces amnésies d'après guerre vient du fait que ces situations terribles ont été relativement bien connues pendant les conflits, tant qu'elles étaient utilisées par tous les belligérants pour vilipender la barbarie de leurs ennemis. Tous les rapports sont similaires: on connaît les noms des victimes, des témoins et, souvent, ceux des assas-

*dant la Grande Guerre*, Paris, 1995. J. Horne, A. Kramer, 1914, *Les atrocités allemandes*, Paris, 2005.

8 Le front occidental est le plus connu car pendant longtemps le poids de l'historiographie soviétisée en Europe de l'Est a empêché toute réflexion sur le front de l'Est. Désormais, les historiens travaillent sur la Grande Guerre à l'Est et ce désenclavement géographique est porteur de connaissances sur de nouvelles atrocités. V. G. Liulevicius, *War land on the Eastern Front: Culture, National Identity and German Occupation in World War I*, Cambridge, 2001. S. Ansky, *The Enemy at his Pleasure, A Journey Through the Jewish Pale of Settlement during World War One*, New York, 2002 (en Yiddish, *La destruction de la Galicie*, 1920). P. Holquist, *Making War, Forging Revolution: Russia's continuum of crisis, 1914–1921*, Harvard, 2002.

9 M. Pollack, «Mémoire, oubli, silence», *Une identité blessée, Etudes de sociologie et d'histoire*, M. Pollack (éd.), Paris, 1993, p. 22.

10 Cela a été bien perçu par Marc Bloch qui a fait des «fausses nouvelles», des rumeurs, un objet historique. Il y consacre un article programmatique en 1921. M. Bloch, «Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre», *Marc Bloch, l'Histoire, la guerre, la résistance*, Paris, 2006, pp. 293–316.

sins<sup>11</sup>, on peut déterminer le temps du passage à l'acte et les aspects de rationalité délirante<sup>12</sup>. Pourquoi alors avoir identifié presque exclusivement le conflit aux combattants, en oubliant les violences subies par des populations civiles en un arrière spécifique devenu front domestique, où les maisons, *domus*, étaient occupées? On verra cet oubli et cette méconnaissance paradoxaux en deux temps, d'abord les victimes civiles «ordinaires» puis les victimes arméniennes du premier génocide du siècle, en quelque sorte paradigme dans le paradigme.

### **1. Les victimes civiles, oubliées paradoxales du conflit**

Les habitants des régions envahies puis occupées se sont dès 1914 trouvés placés dans une situation très paradoxale: coupés de leur patrie – bien plus, de leur patrie en guerre, celle qui, se jugeant agressée, se défend – ils se perçoivent pourtant comme des citoyens actifs, toujours à l'avant, sur le front, voulant continuer à se – et à être – considérer/és comme des acteurs de leur propre destin. Ils ne doivent donc pas être analysés aujourd'hui uniquement comme des victimes désarmées – ce qui est le cas bien sûr des enfants encore que ceux-là aussi résistent à leur façon –<sup>13</sup> en un anachronisme qui est plus révélateur de ce que nous sommes aujourd'hui que de ce que fut le passé, même si bien sûr leurs souffrances particulières les différencient des autres civils pris dans la guerre, plus loin, sur les fronts domestiques. Car loin d'être uniquement ce que l'on pourrait appeler des victimes civiles collatérales, les envahis et occupés deviennent très vite des cibles de l'occupant. En effet, les objectifs de la guerre contre les civils, de la guerre des civils, ne diffèrent pas de ceux des champs de bataille; la mondialisation passe à la fois par l'extension spatiale du conflit et par la diffusion de la violence, voire de la cruauté, dans les différents espaces touchés.

Les occupés subissent une forme de siège de l'intérieur où terreur militaire et terreur administrative se relaient pour maintenir la sujétion; on a affaire au paradigme d'une brutalité imposée, d'un terrorisme au sens premier, mis en œuvre pour impressionner la population et la maintenir en état de choc par l'emploi systématique de mesures d'exception et de violence, dont brutalité et volonté d'humiliation forment le cœur.

11 On pourrait parler ici «d'exécuteurs» (*perpetrators*) pour reprendre complètement la nomenclature de R. Hilberg. *Exécuteurs, victimes, témoins. La catastrophe juive 1933–1945*, Paris, 1994.

12 J'emprunte à Jacques Sémelin ces concepts développés dans son livre, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et des génocides*, Paris, 2005.

13 M. Pignon, «Expériences enfantines d'occupation pendant la Grande Guerre. Le cas français», *Revue européenne d'histoire sociale*, n° 17, janv. 2006, pp. 8–19.

Plusieurs âges de la guerre sont présents simultanément: la régression vers les méthodes les plus anciennes, proches de la mise en esclavage, s'accompagne de la mise en œuvre des techniques les plus modernes de coercition.

Ainsi, exactions, comme l'utilisation de boucliers humains, déportations et massacres de civils, mise au travail forcé dans des camps de concentration, ont accompagné la radicalisation du combat sur les champs de bataille: ce qui a lieu en ce domaine entre 1914 et 1918 est au cœur du processus de totalisation de la guerre au XX<sup>e</sup> siècle, de même que les phénomènes concentrationnaires qui leur sont associés. Car la totalisation et la globalisation ont pour conséquence d'immenses déplacements de population – et cela aussi a débuté dans les Balkans et sur le terrain colonial, pensons pour l'Afrique du sud aux *Concentration Camps* successeurs des camps de *reconcentracion* inventés contre les Cubains. En un phénomène aussi ancien que la guerre elle-même, des populations ont constamment été amenées à quitter leur village ou leur ville d'origine pour mourir ou pour vivre ailleurs: exodes à pied, à cheval, en charrette, en train, dont Marc Bloch a bien saisi le caractère dès 1915: «Ces paysans de France, fuyant devant un ennemi dont nous ne pouvions les protéger, composaient un cruel tableau, le plus enrageant peut-être de tous ceux que la guerre nous offrit. Nous devions les voir souvent, pendant la retraite, les pauvres évacués, encombrant de leurs voitures les routes et les places des villages, dépaysés, ahuris, bousculés par les gendarmes, gênants et pitoyables. (...) Ils couchaient en plein vent, dans leurs charettes, sous la pluie, et les femmes avaient des bébés dans les bras!»<sup>14</sup> Ce phénomène généralisé a fait du XX<sup>e</sup> siècle celui des déplacés et des réfugiés, probablement la catégorie de victimes la plus nombreuse en chiffres absolus cumulés.

Dès alors, on a eu une certaine difficulté à cerner ces situations exceptionnelles, et à dire de quoi et en quoi ces contemporains du conflit ont été les victimes. La notion relativement floue de «droit des gens» a servi de repère, variable selon l'angle d'observation: celui des victimes elles-mêmes réfléchissant à leur sort, des politiques qui veulent l'instrumentaliser, ou encore des organisations de type humanitaire ou caritatif qui tentent de leur porter secours, tel le comité international de la Croix-Rouge, la papauté, les organisations protestantes, les neutres.

Mais, pendant une telle guerre, on ne peut pas *penser* la neutralité; elle est donc *impensable*. Car les violations – le fait de tous les belligérants sans exception – montrent le décalage entre les organisations de

14 M. Bloch, *Souvenirs de guerre*, op. cit., p. 122.

type caritatif ou humanitaire supranationales et les différentes nations engagées dans le conflit, y compris les organismes nationaux d'assistance, telles la Croix-Rouge française ou allemande, qui n'expriment que la vérité de leur patrie: chacune se voyant comme le camp de l'humanité<sup>15</sup>.

A l'inverse, Le CICR a toujours tenté d'exprimer et sa neutralité, car le camp de l'humanité n'a pas de patrie, et son impartialité, car toute victime est bonne à secourir ... du moment qu'elle rentre dans les mesures conventionnelles. Or, les civils, nouvelles victimes à partir de 1914, n'avaient pu être placés sous la juridiction conventionnelle comme les prisonniers militaires et les blessés. Cette approche juridique des problèmes peut paraître éthiquement inadmissible. Sans mandat, pas d'intervention humanitaire, dit alors le CICR; on n'a pas eu l'idée préventrice d'inclure les civils dans les Conventions, on peut au mieux le regretter, mais on ne peut pas changer les règles au fur et à mesure des nouveaux besoins<sup>16</sup>. Le CICR, bloqué par son légalisme, pouvait cependant continuer à s'engager moralement de différentes façons, à exprimer sa pitié et sa compassion<sup>17</sup>, d'où ses nombreuses interventions à propos des nouvelles victimes auprès des belligérants. La fameuse théorie mise en œuvre par Albert Hirschman, «Défection et prise de parole», paraît ici être très opératoire<sup>18</sup>. Si le CICR, a choisi la défection sur le plan du droit, la prise de parole lui a permis de maintenir un lien avec les nouvelles victimes.

Mais même ainsi, a minima, le CICR était d'autant plus atypique, comme les autres neutres, que seuls les combattants intéressaient alors réellement le monde et que cela s'est prolongé dans le souvenir: on a oblitéré tout ce qui ne les concernait pas. La banalité croissante de la brutalisation induite par la Grande Guerre, cette intériorisation de la violence qui permet d'accepter durablement même ses aspects paroxysmiques, ne compta pas pour rien dans ce refoulement. Face au souvenir hypertrophié des souffrances combattantes, l'amnésie concernant le traitement des victimes civiles du Premier Conflit mondial forme le cœur

15 La statue d'Edith Cavell située devant l'église Saint Martin in the Fields à Londres, avec son inscription «Humanity», est tout à fait typique de cette vision des choses.

16 C'est du moins ce que pensait le jeune CICR à l'époque et jusque dans l'après Seconde Guerre mondiale. Quand on entend aujourd'hui ses dirigeants tels Angelo Gnaedinger parler de «resolutely standing by the victims» et de «universal approach and all victims approach», on voit combien les leçons de l'histoire ont été tirées dans cette organisation. Peut-être a-t-il fallu un siècle et demi pour que le CICR se sente légitimement fort de sa force auprès des victimes pour imposer le pragmatisme sur le terrain, ce qui veut dire impartialité et neutralité au service exclusif des victimes, dans l'effacement des errements de son histoire.

17 L. Boltanski, *La souffrance à distance*, Paris, 1993.

18 A. Hirschman, *Défection et prise de parole, théories et applications*, Paris, 1995.



de ce déni, y compris parfois chez ceux mêmes qui avaient le plus souffert, par honte des tortures infligées – ainsi les viols –, ou par celle d’avoir survécu quand tant des leurs étaient morts. Pendant la guerre, les combattants s’étaient demandé comment il était possible de souffrir autant et de continuer à se battre, de continuer à souffrir, alors, que, de plus en plus, ils étaient persuadés de l’absurdité de leur sacrifice. Encore abasourdis de leur propre violence, ils ne prirent conscience d’une autre forme possible de messianisme, celui du refus total de toute guerre, qu’après le conflit, qui devint le temps de la parousie pacifiste. Cela hantera les sociétés au point que le conflit provoqua alors un rejet profond. Depuis les années vingt on ne comprend presque plus la dialectique entre souffrance et acceptation, probablement par culpabilisation des sociétés d’avoir trop consenti à ce qui semble de plus en plus impensable, faire la guerre, tuer. Alors, les uns n’ont vu que des héros et ont tu les souffrances, les autres n’ont vu que des victimes et ont tu le consentement. A nous de ne pas faire d’anachronisme.

Car, entre 1914 et 1918, mourir «victime de la guerre» ne voulait pas dire qu’on était opposé à la guerre. On appelait «victimes» indifféremment ceux qui étaient morts au combat – comme le prouvent les inscriptions de tant de monuments aux morts – ou/et avaient subi des dommages et leur droit à pension a été défini par la loi de 1919 en France par exemple. La réparation matérielle viendrait de ce qui serait récupéré sur les vaincus. Pour les victimes aussi, l’Allemagne paierait. Car la mention de certaines catégories de victimes dans le texte du Traité de Versailles ne signifie pas que l’on a pris la mesure de leur sort, bien au contraire. Les traités de paix, comme les déclarations du temps de la guerre visaient à accuser l’ennemi – en l’occurrence l’Allemagne par l’article 231–232 –, pas à porter témoignage pour les victimes. On sut user de l’argument accusateur et culpabilisant du traitement des ennemis sans défense par l’Allemagne afin de la mieux punir; puis on les oublia.

On ne fait d’ailleurs aucune typologie raisonnée, comme on le voit dans ce texte de type très banal à l’époque, où se proclament également le culte de l’héroïsme et la haine des Allemands: «A la mémoire du Commandant Paul Verdavaine, officier de la Légion d’Honneur, mort victime de la guerre le 11 octobre 1918. (...) Quelques jours de maladie ont eu raison de ce colosse que les Boches n’avaient pu abattre au cours de trois années de combats épiques. C’est un héros qui disparaît, un as parmi les as ...»<sup>19</sup>

19 Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), Pièce 1123 (F).

Certains soldats chrétiens et juifs avaient dit alors s'offrir en holocauste, retrouvant le sens étymologique de la victime sacrificielle<sup>20</sup>. Mais ce mot, est désormais non seulement indicible, mais indécentement utilisé avec ce sens-là<sup>21</sup>. Le vieux proverbe médiéval «de la faim, de la guerre, de la peste, délivre nous Seigneur» ne s'est pourtant jamais révélé aussi vrai qu'au XX<sup>e</sup> siècle. Mais on ne peut plus y retrouver le sens étymologique de la victime, qui s'offre à Dieu dans le martyre, dans une vie de renoncement voire d'expiation ... Car c'est aussi le temps de «la mort de Dieu», ou de ce que l'on avait pu croire en d'autres temps être le recours absolu qui a disparu.

Les Arméniens sont à ce titre les victimes oubliées paradigmatiques du début du siècle, d'où ma deuxième partie.

## **2. L'extermination des Arméniens, paradigme de l'oubli des victimes**

Pendant la Grande Guerre, une série de déportations sont commises à grande échelle; elles visent à la mise à l'écart de populations perçues comme trop différentes, religieusement ou ethniquement par des Etats qui sont de plus en plus soucieux de l'homogénéité de leur population. La Russie – en Galicie contre les Juifs en particulier – et l'Empire ottoman se livrent aux méthodes qui se rapprochent de celles que l'on appellera dans les années 80 «épuration ethnique». Après la guerre, qui, 20 ans plus tard, poussera la folie de l'assassinat de masse jusqu'à l'extermination industrielle des Juifs d'Europe, Raphaël Lemkin créera le mot de génocide<sup>22</sup>. Dès la Première Guerre mondiale, on avait qualifié le massacre des Arméniens de «crime contre l'humanité», par une note<sup>23</sup> du 24 mai 1915 envoyée par les trois ministres des Affaires Etrangères anglais, français et russe: «En présence de ces nouveaux crimes de la Turquie contre l'humanité et la civilisation, les gouvernements alliés font savoir publiquement à la Sublime Porte qu'ils tiendront personnellement responsables les membres du gouvernement ottoman ainsi que ceux de ses agents qui se trouveraient impliqués dans de pareils massa-

20 Chr. Lamarre, «Victime, Victimes, essai sur les usages d'un mot», dans *Les victimes, des oubliées de l'histoire?* (dir. Benoît Garnot), Rennes, 2000, pp. 31–39.

21 F. Kaufmann, «Holocauste ou Shoah? Génocide ou Hourbane? Quels mots pour dire Auschwitz? Histoire et enjeux des choix et des rejets des mots désignant la Shoah», *Revue d'histoire de la Shoah*, janv.–juin 2006, n° 184, pp. 336–408.

22 Le mot de génocide a été forgé sur une bizarre racine gréco-latine par le juriste américain Raphaël Lemkin en 1943–4 pour tenter de décrire l'extermination des Juifs européens.

23 *Les Grandes puissances, l'Empire ottoman et les Arméniens dans les archives françaises: 1914–1918* / documents réunis et présentés par Arthur Beylerian. Paris, 1983.

ces.»<sup>24</sup> Le crime contre l'humanité n'était pas alors une incrimination juridique, apparue seulement lors des procès de Nuremberg après 1945, mais une constatation vengeresse de la part des nations de l'Entente en guerre contre les Empires centraux et leur allié, l'Empire ottoman. Le massacre des Arméniens est un cas paradigmatique de la violence de guerre transformée en violence dans la guerre, le passage du crime de guerre au «crime contre l'humanité» et au génocide avant même que le droit international ait pu raisonner en ces termes.

Or, si pendant la guerre les crimes contre les Arméniens ont largement été utilisés par les belligérants tant que leur réprobation pouvait être un but de guerre, ils ont été tout aussi rapidement oubliés une fois la guerre terminée; passage de la «banalité du mal» à la banalité de «l'indifférence»<sup>25</sup>, le processus d'extermination des Arméniens a été à la fois bien connu et mal perçu: en effet les crimes ont été utilisés par l'Entente parce que leur réprobation devenait un but de guerre, une façon de frapper les Puissances Centrales, plus spécifiquement l'Allemagne de Guillaume II. La «protection» des Arméniens et la dénonciation des crimes perpétrés contre eux est une arme à double détente: elle permet de préparer et de confirmer des objectifs stratégiques dans la région tout en dénonçant une fois de plus la barbarie des Allemands et celle de leurs alliés.

Les alliés allemands des Turcs, pour leur part, sont persuadés que les atrocités russes en Pologne allemande et en Galicie sont tout aussi intolérables, voire pires. Ne prouvent-elles pas que les Russes – «protecteurs» des Arméniens – les poussent à la trahison et à la révolte, impliquant le châtement justifié des déportations loin des terrains d'opération? Certes, les Arméniens sont chrétiens, mais n'est-il pas aisé de se laisser aller aux confusions sémantiques si prégnantes pendant le conflit, entre race, nation, religion. La «race» arménienne ne devait-elle pas payer ses trahisons?

Il faut d'ailleurs attendre 1916 et 1917 pour que l'on prenne lentement conscience de l'ampleur des massacres, pour une raison qui tient à la

24 Il semble que la première mention connue de l'expression «Crimes against humanity» se trouve dans une lettre de l'Africain-Américain George Washington Williams dans une lettre au Secrétaire d'Etat des Etats-Unis à propos des exactions commises au Congo Belge en 1890. A. Hochschild, *King Leopold's ghost. A Story of Greed, Terror and Heroism in Colonial Africa*, Boston / New York, 1998, p. 112. Le texte de la note de 1915 a été longuement débattu par les signataires, la Russie par exemple préférant la formule «crimes contre la chrétienté et la civilisation» et ne se ralliant qu'à la toute dernière minute à «humanité».

25 J'emprunte l'expression à Y. Auran, *The Banality of Indifference: Zionism & The Armenian Genocide*, New Brunswick, NJ / Londres, 2000, 485 p.

culture de guerre des belligérants que nous avons déjà rencontrée: seules les souffrances du front, celles de leurs soldats, sont dignes d'un réel intérêt, les civils, à l'arrière, ne souffrent qu'indirectement des blessures et de la mort des combattants qui leur sont chers, comme, au mieux, des victimes très collatérales. Quand les civils sont en quelque sorte déplacés à l'avant, ce n'est pas vu comme leur place, on ne comprend pas ce renversement de perspective qui en fait des cibles directes, et on préfère le passer sous silence, sauf quand cela permet d'accuser l'ennemi. La haine des bourreaux ou de ceux qui sont vus comme tels est le vrai ressort des dénonciations, pas la compassion pour les victimes, d'où le peu d'enthousiasme dans l'aide. Joue aussi une loi bien connue des spécialistes contemporains de l'humanitaire et que dénonçait déjà la Croix-Rouge pendant la Grande Guerre, celle de l'intérêt pour son «prochain» en détresse inversement proportionnel à son éloignement géographique et/ou culturel<sup>26</sup>.

Or les persécutions reprennent en 1918 quand les Turcs profitent du chaos de la révolution russe pour occuper des territoires de Transcaucasie où des milliers d'Arméniens se sont réfugiés. Voilà un extrait de la presse turque en langue française: «On frémit devant les tableaux des atrocités commises pas eux ... On ne raisonne pas avec des illuminés et des insensés ... C'est ainsi que les organisations arméniennes appliquent systématiquement *leur plan d'anéantissement de la race turque* ... Tout au plus ces crimes et ces atrocités provoqueront-ils une indignation inoubliable dans le vaste monde qui va jusqu'aux confins de la Chine et comme les Arméniens sont par Dieu même condamnés à vivre justement au milieu de ce monde, quelles que soient les mains dans lesquelles il se trouve, il deviendra un enfer pour eux. Voilà le seul résultat auquel peut aboutir tant de crimes!»<sup>27</sup>

On peut lire ici le «racisme apocalyptique» qu'a si bien cerné Philippe Burrin pour l'Allemagne nazie; en paraphrasant l'historien pour la situation de 1915–1918 cela donnerait: «les Turcs feraient tout ce qui serait en leur pouvoir pour que les Arméniens ne sortent pas vainqueurs de cette confrontation»<sup>28</sup>. On perçoit ici cette conviction si effrayante que les bourreaux négateurs se prennent pour les victimes. Et ces der-

26 La disparité des dons des occidentaux après le Tsunami de décembre 2005 dont un certain nombre d'entre eux étaient les victimes et après le tremblement de terre d'octobre 2005 au Pakistan en sont un exemple frappant.

27 *Hilal* 14 mars 18. Archives du Vatican, Guerre 14–18. 244; fasc. 112. 1918

28 Philippe Burrin, *Ressentiment et Apocalypse, Essai sur l'antisémitisme nazi*, Paris, 2004, pp. 71–75.

nières sont à la fois niées par leurs bourreaux et oubliées par les témoins lointains de leur épreuve.

En effet, depuis 1915, secret, négation, échec du procès des coupables, ont été au cœur de l'entreprise d'extermination des Arméniens. La négation, dès alors, faisait partie du crime lui-même, et la littérature des «assassins de la mémoire» se multipliait; à Versailles, par exemple, les Turcs tentaient de retourner tous les arguments employés contre eux en montrant qu'ils avaient plus souffert des «crimes» arméniens que le contraire, qu'un consensus de l'Europe chrétienne visait à exterminer les Turcs musulmans, qu'ils étaient donc les vraies victimes: «La tragédie turque est bien plus ample et autrement poignante que le drame arménien; on est excédé des descriptions de celui-ci, on ne connaît pas du tout celle-là ... La guerre générale a-t-elle fraisé à ce point les cervelles européennes? (...) Quel dommage qu'un si grand nombre (...) aient été victimes de la psychose de guerre (...) et restent mutilés de l'esprit pour le reste de leurs jours ...»<sup>29</sup> L'argumentaire resservira encore et encore: plus le mensonge est gros, plus il semble fondé sur des arguments chiffrés invérifiables et d'autant plus impressionnants, plus les notes de bas de page font appel à des compétences variées et ressassées, plus on est sûr de la vérité de sa cause et de sa capacité de persuasion.

C'est en Allemagne que l'on s'interrogea le plus après 1919 sur ce qu'avaient subi les Arméniens, en particulier autour du procès de Soghomon Tehlirian, qui avait assassiné l'ex grand Vizir Tallaat Pacha à Berlin en 1921<sup>30</sup>. Le procès et l'acquittement de l'accusé furent l'occasion d'un débat passionnant sur les victimes et la victime. Raphael Lemkin n'en perdit pas la leçon. Il était alors étudiant à l'Université de Lvov, et demanda à un de ses professeurs pourquoi les Allemands n'avaient pas arrêté Tallaat qui vivait à Berlin alors qu'on allait juger son assassin: «Tehlirian a commis un crime en tuant un seul homme, mais ce n'est pas un crime pour son oppresseur d'avoir tué plus d'un million d'hommes? C'est absolument incohérent.»<sup>31</sup>

Cette incohérence n'allait pas échapper à un intelligent vaincu de la Grande Guerre, A. Hitler. Dès 1931, il liait son désir d'ordre nouveau et d'espace vital à des déportations de populations: «Partout, les peuples

29 K. Schemsi (éd.), *Turcs et Arméniens devant l'histoire: nouveaux témoignages russes et turcs sur les atrocités arméniennes*, Genève, Imprimerie nationale, 1919, 123 pages, pp. 3–25.

30 *Justicier du génocide arménien, le procès de Tehlirian*, Editions Diaporas, 1981.

31 Cité par S. Power, «A problem from Hell», *America and the Age of genocide*, Londres, 2003, p. 17.

attendent un nouvel ordre mondial. Nous avons l'intention d'introduire une grande politique de repopulation ... Pensez aux déportations bibliques et aux massacres du Moyen Age ... et souvenez-vous de l'extermination des Arméniens.»<sup>32</sup> Cependant, en 1939, le Führer pouvait à juste titre brocarder la mémoire défaillante des Européens sur les massacres de la Grande Guerre: «Après tout, qui parle encore aujourd'hui de l'anéantissement des Arméniens?»<sup>33</sup> Il n'avait pas entièrement tort: dans les années vingt et trente, on avait assisté à l'échec des politiques humanitaires envers toutes les nouvelles victimes civiles de la «paix», réfugiés grecs et turcs, arméniens ou russes, puis allemands ou autrichiens<sup>34</sup>. Pour les Arméniens, la situation se compliqua du fait de leur vie d'errants, de réfugiés, de parias, dans les années qui ont suivi le génocide: ne rien dire ou le moins possible pour survivre? Règle déjà fixée pour les victimes.

S'il y eut bien dans les années vingt et trente toute une «littérature de la catastrophe» en arménien, qui la lisait? L'oubli prolongé des exactions diverses contre les civils, comme de l'extermination des Arméniens, a offert par la suite l'impunité à ceux qui voulurent réitérer. Mais, comme le dit si bien Raymond Aron à propos de ceux qui, à son avis, s'étaient trompés de combat après 1918, en particulier les pacifistes intégraux, «La Deuxième Guerre mondiale nous a rappelé qu'une mémoire trop fidèle est aussi dangereuse que l'oubli. La meilleure façon de précipiter une catastrophe est d'employer les moyens qui auraient probablement évité la précédente.»<sup>35</sup>

Peut-on à sa suite dire qu'il est tout aussi dangereux de se tromper de victimes?

Freud a été frappé par le fait que même quand les ressemblances l'emportent sur les différences, la peur et la haine sont susceptibles de se développer et de culminer en agression, tant les différences qui peuvent sembler très faibles de l'extérieur sont en réalité perçues comme fondamentales de l'intérieur. Il lie au narcissisme cette perception, devenant insupportable, de la différence. C'est parce que nous nous reconnaissons trop dans un autre que nous percevons pourtant comme

32 «Erinnern Sie sich an die Ausrottung Armeniens.» V. Dadrian, *Histoire du génocide arménien*, Paris, 1996, p. 632.

33 *Ibidem*, p.630: «Wer Redet noch heute von der Vernichtung der Armenier?» Voir Y. Termon, «La qualité de la preuve. A propos des documents Andonian et de la petite phrase d'Hitler», *L'actualité du génocide des Arméniens*, Paris, 1999, pp. 135-142.

34 D. Kenovian, *Réfugiés et diplomatie humanitaire. Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre deux guerres*, Paris, 2004.

35 R. Aron, «Alain et la politique», *Hommage à Alain, 1868-1951, Textes inédits*, Paris, 1952, p. 158.

différent et dangereux que nous ressentons et de l'agressivité et une forte culpabilité qui la décuple. On peut se demander si de cette culpabilité ne naît pas aussi, couplée avec la volonté d'agresser, avec celle d'être pris pour la victime, situation plus confortable dans ce cas.

Depuis quelques années, certains auteurs ont pris l'habitude de parler de guerre civile européenne ou de guerre fratricide pour évoquer 1914–1918. C'est Abel et Caïn que l'on convoque au chevet d'une Europe qui, par haine, s'auto-détruit. Et pourtant, les cultures de guerre ne reposent-elles pas alors tout entières sur une sorte de narcissisme? La guerre ne fait-elle pas de distinctions mineures des points fondamentaux de confrontation, les éléments symboliques étant d'autant plus importants que les différences réelles sont plus faibles? Michael Ignatieff a tenté de rendre compte du fossé infranchissable dans l'ex-Yougoslavie entre l'honneur des combattants et celui des tenants des droits de l'homme, en particulier les organisations humanitaires<sup>36</sup>. Cet «honneur du guerrier», fondé sur la certitude d'appartenir au bon camp, appuyé sur des particularismes ethniques, religieux ou culturels, n'est pas une nouveauté des années quatre-vingt. Dès la Grande Guerre, le mécanisme s'était enclenché, avec, comme corollaire, le culte de la victime, mais laquelle?

Le débat contemporain sur la radicalité unique de la Seconde Guerre mondiale a fait perdre parfois de vue à quel point la Première Guerre mondiale avait été perçue elle aussi comme un événement sans précédent connu dans le passé et, croyait-on, sans précédent possible dans l'avenir. Or, comme le philosophe tchèque Jan Patocka l'a bien saisi dans un essai novateur dans sa tragique évidence, le XX<sup>e</sup> siècle n'est probablement jamais complètement sorti de la Grande Guerre: «Le choc du front [qui] n'est pas un traumatisme momentané mais une modification fondamentale de l'existence humaine: la guerre en tant que front marque toujours.»<sup>37</sup> Pour Patocka, il faut bien comprendre le front au sens le plus englobant possible: ce ne sont pas les combattants seulement qui ont vécu la violence, la croisade et le deuil de la Grande Guerre, ce furent tous les peuples engagés dans l'immense conflit; en ont-ils été les victimes?

Dès 1918, le capitaine de Gaulle revenant de captivité avait bien compris ces enjeux et fait la liste des victimes et des haines: «Un sentiment

36 M. Ignatieff, *L'honneur du guerrier, guerre ethnique et conscience moderne*, Paris, 2000.

37 J. Patocka, «Les guerres du XX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle en tant que guerre», *Essais hétérologues sur la philosophie de l'histoire*, Lagrasse, 1981 (Prague 1975), p. 135.

commun apparaît chez tous les peuples belligérants, l'orreur des massacres commis. (...) Du moins les haines séculaires, les fureurs nationales, formidables et aveugles courants qui sont à eux-seuls une cause suffisante de conflits, cette guerre les aura-t-elle endiguées? (...) Est-ce que la France oubliera vite, si tant est qu'elle l'oublie jamais, 1 500 000 morts, son million de mutilés, Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Arras, Saint-Quentin, Laon, Soissons, Reims, Verdun détruits de fond en comble? Est-ce que les mères qui pleurent vont soudain sécher leurs larmes, est-ce que les orphelins vont cesser d'être orphelins, les veuves d'être veuves? Est-ce que des générations durant, dans toutes les familles de chez nous, on ne se lèguera pas les souvenirs formidables de la plus grande des guerres, semant au cœur des enfants ces germes de haines de nations que rien n'éteint? (...) Chacun sait, chacun sent, que cette paix n'est qu'une mauvaise couverture jetée sur des ambitions non satisfaites, des haines plus vivaces que jamais, des colères nationales non éteintes.»<sup>38</sup>

Ce texte d'une lucidité exemplaire a été prononcé dans les derniers jours de sa captivité en Allemagne, en octobre 1918. L'officier de carrière a bien saisi que les haines et les deuils accumulés entre 1914 et 1918 sont désormais indélébiles. Le capitaine prisonnier perçoit bien que combattants et civils sont durcis par les combats et les souffrances et voit naître la haine de la guerre chez ceux même qui l'ont gagnée, totalement épuisés, leur territoire détruit. Mais la haine des vaincus mènera à une autre guerre où mondialisation, totalisation, brutalisation, ces trois caractéristiques de la Grande Guerre rejoueront en des failles encore plus béantes. Peut-on affirmer, alors, que c'est de cette façon que l'on ouvrit la boîte de Pandore de ce siècle? Mais les plus clairvoyants des observateurs avaient-ils la moindre possibilité de s'en rendre compte?

Redonnons la parole au général de Gaulle, à Londres, en 1941: «La guerre contre l'Allemagne a commencé en 1914. Le traité de Versailles n'avait en fait rien terminé. Il n'y a eu, de 1918 à 1936, qu'une suspension d'armes, au cours de laquelle l'ennemi refit ses forces d'agression ... En réalité le monde fait la guerre de trente ans, pour ou contre la domination universelle du germanisme ...»<sup>39</sup> (...) «Je prétends qu'au soir de la dernière victoire de cette guerre de trente ans, le monde, mesurant la somme de l'effort et contemplant les blessures de la France, connaîtra sa dignité.»<sup>40</sup>

38 Ch. de Gaulle, *Lettres, notes et carnets, 1905-1918*, Paris, 1980, 547 p. Conférence, «la limitation des armements», octobre 1918, p. 536.

39 Ch. de Gaulle, *Discours et messages*, 18 septembre 1941, radio de Londres, T1, Pendant la guerre, Paris, 1970, pp. 102-103.

40 *Ibidem*, 2 octobre 1941, déjeuner de la presse internationale, Londres, pp. 107-109.



La «guerre de trente ans» est une formule célèbre qui participe de la légende gaullienne sur la Seconde Guerre mondiale. Le général devenu «rebelle» n'oublie rien de ce qui fait la guerre totale, il ne perd pas de vue les victimes, hommes, femmes, enfants, français ou étrangers, combattants ou civils, vivant la «banalisation» de la guerre ou forcés à fuir encore devant son éternel recommencement. Pourtant, en 1941, il reste un homme de 1918, un homme du Premier Conflit mondial. Comment lui était-il possible, en 1941, de prendre la moindre conscience de la barbarie unique qui se déroulait à l'est de l'Europe? C'est sur le paradoxe de cette lucidité et de cette cécité que nous devons continuer à nous interroger. N'est-elle pas aussi, la nôtre?

Emmanuel Lévinas m'a permis d'introduire ma réflexion, je conclurai en donnant la parole à un autre philosophe, Paul Ricœur, qui écrivait en 1985 dans *Temps et Récit*: «L'historien, en tant que tel est censé faire abstinence de ses sentiments. (...) Mais lorsqu'il s'agit d'évènements plus proches de nous, comme Auschwitz, il semble que la sorte de neutralisation éthique, qui convient peut-être au progrès de l'histoire du passé qu'il importe de mettre à distance pour le mieux comprendre et l'expliquer, ne soit ni possible, ni souhaitable. (...) Si le *tremendum fascinosum* constitue (...) le noyau émotionnel du sacré, le sens du sacré reste une dimension inexpugnable du sens historique.

Mais le *tremendum* a une autre face: le *tremendum horrendum* dont la cause mérite d'être plaidée. (...) L'horreur est le négatif de l'admiration, comme l'exécration l'est de la vénération. L'horreur s'attache à des évènements qu'il est nécessaire de *ne jamais oublier*. Elle constitue la motivation éthique ultime de l'histoire des victimes. (Je préfère dire l'histoire des victimes plutôt que celle des vaincus: car les vaincus sont, pour une part, des candidats à la domination qui ont échoué.) Les victimes d'Auschwitz sont, par excellence, les délégués auprès de notre mémoire de toutes les victimes de l'histoire. La victimisation est cet envers de l'histoire que nulle ruse de la Raison ne parvient à légitimer et qui plutôt manifeste le scandale de toute théodicée de l'histoire. (...) L'horreur isole en rendant incomparable, incomparablement unique, uniquement unique. (...) Le conflit entre l'explication qui relie et l'horreur qui isole est ici porté à son comble, et pourtant ce conflit latent ne doit conduire à aucune dichotomie ruineuse entre une histoire, qui dissoudrait l'évènement dans l'explication, et une riposte purement émotionnelle, qui dispenserait de penser l'impensable. Il importe plutôt de rehausser l'une par l'autre l'explication historique et l'individuation par l'horreur. Plus nous expliquons historiquement plus nous sommes

indignés; plus nous sommes frappés par l'horreur, plus nous cherchons à comprendre.»<sup>41</sup>

Texte en partie daté par sa prise de position dans le débat sur l'unicité de la Shoah. Texte oh combien actuel, tant l'éternel retour des victimes exige de nous à la fois indignation, effroi, et explication.

41 P. Ricoeur, *Temps et Récit*, III, *Le temps raconté*, Paris, 1985, pp. 272–274, passim.